

Infos Lilas

N° 37-mai 2005

LES INFORMATIONS LOCALES ET MUNICIPALES / www.ville-leslilas.fr

DOSSIER

**Élaboration
du PLU (Plan Local
d'Urbanisme) :
les grandes
orientations de
la Municipalité**

Perspectives

**L'espace
T'chat'chat'chat
à Lil'art**

Vivre ensemble

**Le Centre municipal
de santé se renforce**

**Schéma de circulation :
Le programme 2005**

Éducation

**Le calendrier
scolaire 2005/2006**

Associations

**5 juin : brocante au
quartier des Sentes**



Nouveau à Lil'art : l'espace T'chat'chat'chat

Les 20 et 21 mai, le marché couvert accueille une soixantaine de créateurs lilasiens. Surprise ! des contes et des animations autour du thème du chat attendent les visiteurs.



Esther Marty-Kouyaté et Colette Fünfschilling, les deux complices de la Voix du Griot.

Projet phare de l'édition 2005 de Lil'art, l'espace T'chat'chat'chat est le fruit d'une collaboration amicale entre Frédérique Jamet – artiste lilasienne qui présente cette année un travail sur les chats – et d'Esther Marty-Kouyaté de l'association La Voix du Griot.

Tout au long de ces deux jours, l'espace T'chat'chat'chat vous propose de vous évader par l'imaginaire. Dès le vendredi après-midi, ce sont les enfants des écoles primaires qui sont invités à venir écouter des histoires de chat. L'espace propose également un apéro-contes le vendredi soir et le samedi midi. Sans oublier des contes pour tous le samedi après-midi... Un musicien devrait venir mettre son « grain de sel » !

A travers son association La Voix du Griot, Esther Marty-Kouyaté – installée aux Lilas avec sa famille depuis 6 ans – anime des ateliers pour les enfants, les adolescents et même les

adultes. Ces ateliers partent toujours d'un conte qui sert de base pour travailler la voix, le mouvement, l'improvisation.

Pouvez-vous nous dire ce qui nous attend à Lil'art cette année ?

Pour Lil'art, on va créer des personnages « chat » qui racontent des histoires. Ce thème est très riche. Il y a de nombreux artistes (peintres, écrivains...) qui sont de fervents admirateurs de cet animal... le chat botté n'en est qu'un exemple !

Comment animerez-vous ces deux jours ?

Je ne serai pas seule à conter des histoires. Il y aura aussi Colette Fünfschilling qui anime avec moi les ateliers de la Voix du Griot ainsi que 7 ou 8 personnes – stagiaires de l'association – qui se sont très gentiment proposées. Des costumes de films et de théâtre créés par Massiri-So seront exposés, ce qui va créer une atmosphère cosy dans l'espace T'chat'chat'chat.

Et votre collaboration avec Frédérique Jamet ?

Frédérique et moi, on s'est connues à la sortie de l'école, mais c'est Lil'art 2003 et 2004 qui nous ont réunies. En mars dernier, les tableaux de Frédérique ont été exposés dans les locaux de la Voix du Griot. Une exposition que nous avons montée ensemble et qui nous a donné envie de monter un autre projet, l'espace T'Chat'chat'chat.

Frédérique Jamet participe pour la 3^e fois à Lil'art. Elle expose ses toiles de petits et grands formats sur les chats, en parfaite harmonie avec les contes lus juste à côté. Sur son stand, elle a prévu d'installer – sur plusieurs mètres de long – un rouleau de papier à dessin. Cette étendue blanche sera à la disposition de ceux qui, après avoir écouté les contes, auront envie de représenter « leur » chat, celui qu'ils imaginent, celui qu'ils ont cru reconnaître au travers de l'histoire.



Autres animations

Artistes venus d'ailleurs

Pour la première fois cette année, Lil'art a invité des artistes de notre commune jumelle, Völklingen. Cinq peintres et sculpteurs allemands présentent leur travail.

Projections cinématographiques

Films de Martin Romério (étudiant en licence de cinéma à l'université de Saint-Denis) sur un son mixé et improvisé par Anthony Sypniewski (étudiant ingénieur du son)

Poésie

Trente minutes de poésie proposées par Poécité le vendredi et le samedi à 18h

Défilé

Anne Bothuon et Joëlle Valade proposent, samedi de 14h à 18h, une déambulation poétique de jeunes femmes costumées et coiffées.

Une petite faim ?

Au centre du marché, l'association de femmes uruguayennes MARGARITA propose une pause restauration.

Retrouvez le programme détaillé de Lil'art dans le dépliant encarté au centre du journal.

Éditorial

DANIEL GUIRAUD, MAIRE DES LILAS, CONSEILLER GÉNÉRAL

Au lendemain de la canicule de l'été 2003 qui fit plusieurs milliers de morts dans toute la France, le gouvernement de Monsieur Raffarin a décidé de transformer le lundi de Pentecôte en jour ouvré afin de financer la solidarité avec les personnes âgées.

Depuis le 1^{er} juin 2004, l'État ponctionne ainsi les collectivités territoriales de 0,3 % de leur masse salariale. Au titre de cette « solidarité » – qui rappelle étrangement cette vignette auto dont le produit devait être affecté aux actions en faveur des anciens – notre commune subventionne l'État à hauteur de 24 000 euros !

Or, la ville des Lilas, participe déjà de sa propre initiative à la solidarité envers les personnes âgées par l'action sociale et le développement des services aux Seniors tout au long de l'année.

Je tiens à rappeler que, face aux ravages de la canicule, la ville avait su – elle – réagir rapidement en août 2003, à travers la mobilisation de son réseau d'aides à domicile.

La vraie solidarité ne passe pas par la culpabilisation des salariés mais par une politique vigoureuse portée par



le budget de la Nation. C'est pourquoi la municipalité des Lilas ne cautionnera pas la suppression du jour férié de la Pentecôte : lundi 16 mai, les services municipaux seront fermés.

Une astreinte sera cependant assurée, notamment dans les écoles afin de ne pas pénaliser doublement les salariés/parents d'élèves qui seront contraints de travailler le 16 mai en vertu d'une décision gouvernementale hautement contestable et fortement contestée.

“ La vraie solidarité ne passe pas par la culpabilisation des salariés mais par une politique vigoureuse portée par le budget de la Nation. C'est pourquoi la municipalité des Lilas ne cautionnera pas la suppression du jour férié de la Pentecôte : lundi 16 mai, les services municipaux seront fermés. ”

Référendum

Dimanche 29 mai, les citoyens français sont appelés – lors d'un tour de scrutin unique – à se prononcer sur la ratification du Traité établissant une Constitution pour l'Europe.

Aux Lilas, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 20h.

Passeports et cartes d'identité



Les vacances d'été approchent. Si vous avez besoin d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport, il est vivement conseillé d'y penser dès maintenant afin de réduire les délais d'attente. Comme chaque cas est un cas particulier, il est préférable, avant de vous déplacer de contacter le service Tranquillité publique, qui vous communiquera la liste des pièces à fournir pour l'établissement de vos papiers d'identité.

Tranquillité Publique

14, rue du Garde-Chasse

horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi,
de 9h à 11h45

et de 13h45 à 17h.

A noter le jeudi
le service est ouvert
jusqu'à 18h45

Tél. : 01 41 83 06 48

Nouveau Parking public

Le parking du mail, situé au niveau du n° 93 de la rue de Paris, sera mis en service le 1^{er} juin prochain. 190 places sont disponibles. Ce parking public est ouvert 7 jours sur 7 de 8h à 19h. Tarif : 1,40 € de l'heure, abonnement mensuel au prix de 70 €. Il est également possible de souscrire un abonnement



Marché Bio

Ce n'était pas un poisson d'avril... Vendredi 1^{er} avril, le marché bio des Lilas inaugurerait une nouvelle formule : une dizaine de nouveaux producteurs sont venus rejoindre les commerçants déjà en place. Deux classes de primaire – la classe de M. Van Houcke de l'école Waldeck-Rousseau et celle de Mme Arab de l'école Paul-Langevin – se sont déplacées pour l'occasion. Les enfants ont reçu des explications sur les caractéristiques de l'agriculture biologique. Le producteur de fruits et légumes

leur a ainsi fait goûter plusieurs variétés. Cerise sur le gâteau, en plus du soleil, l'association Chemin faisant commençait son tour de France aux Lilas : Tifenn Hervouet et Frédéric Gana ont expliqué aux très nombreux visiteurs et aux élèves les objectifs de leur circuit, dans un monde agricole tourné vers l'agriculture innovante respectueuse de l'environnement et des individus. Leur site peut être consulté à l'adresse suivante : www.cheminfaisant-2005.net. Ils reviendront sur le marché bio en octobre 2005, à l'issue de leur périple.



trimestriel ou annuel. Les abonnés – titulaires d'un badge – peuvent accéder au parking 24h sur 24.
Renseignements :
tél. 01 43 63 15 47

Ville fleurie

Les inscriptions pour le concours départemental des villes fleuries et des maisons fleuries ont commencé. Plusieurs catégories sont ouvertes : maisons avec jardin visible de la rue ; balcons visibles de la rue et décors sur la voie publique ; fenêtres, portes et murs fleuris ; immeubles collectifs : abords et façades ; établissements recevant le public (entreprises, commerces, hôpitaux...).
Les particuliers peuvent déposer un dossier de candidature jusqu'au 27 juin.

Pour retirer une fiche

d'inscription :

Direction du Développement Durable

144, rue de Paris

Tél. : 01 55 82 18 30

Travaux dans la ville



• Réfection du Parc d'Anglemont

Les travaux de remise en état du parc du centre culturel ont démarré en février. L'aménagement des allées, du théâtre de verdure et des espaces végétalisés touche à sa fin, pour une réouverture en juin 2005. Montant des travaux : 180 000 €.



• Boulevard E. Decros

L'aménagement du trottoir situé devant l'école Victor-Hugo a été réalisé courant avril, pour un montant de 78 000 €.

• Nids de poule

En raison de la rigueur de la saison hivernale et des nombreuses chutes de neige, la voirie communale a particuliè-

rement souffert : pas moins de 120 « nids de poule » ont été recensés, sur l'ensemble du territoire. Les travaux de remise en état sont engagés. Afin de traiter toutes ces dégradations dans les meilleurs délais, la société concessionnaire de la ville (SNPR) et les services municipaux interviennent de concert.

• Rue de Noisy-le-Sec

L'éclairage public a été remis en place rue de Noisy-le-Sec. Le trottoir, côté Lilas, sur la partie comprise entre la limite avec Paris et la place du Vel d'Hiv, sera refait courant mai.

• Ecole Victor-Hugo

Des mesures de sécurisation supplémentaires ont été prises



dans la cour de l'école maternelle Victor-Hugo. Des garde-corps et deux portillons ont été installés pour un coût de 25 600 €.

Marché : Un nouveau compacteur

Afin d'améliorer la propreté et l'évacuation des déchets aux abords du marché couvert, la ville des Lilas a demandé au concessionnaire SEMACO, en charge de la gestion du marché, de mettre en place un compacteur permettant d'éliminer directement les déchets produits par les commerçants au fur et à mesure de leur apparition. Ce qui remplace avantageusement le système précédent, qui obligeait à attendre

la fermeture du marché pour que les services de nettoyage puissent intervenir.

Ce compacteur, d'une capacité de 20 m³, permet d'absorber la totalité des déchets produits sur le marché. La puissance de compactage de la machine doit être réglée en fonction du volume de déchets à traiter et selon le poids final du compacteur qui doit être transporté afin d'être vidé en décharge autant de fois que cela s'avère nécessaire. Mis en service mercredi 13 avril, le coût de fourniture et d'installation de cet équipement s'établit à 25 000 €.



Le Maire des Lilas au 3^e forum franco-israélien

Daniel Guiraud a été invité à faire partie de la délégation française pour la 3^e édition du Forum – à l'initiative du Consistoire – qui s'est tenu en Israël du 27 au 30 mars dernier.

Quatre journées très denses, aux cours desquelles de nombreux échanges avec les élus locaux, parlementaires, ministres et Moshé Katsav, Président de l'Etat d'Israël, se sont déroulées. A Jérusalem notamment, dans les locaux de la Knesseth ainsi que sur le site du nouveau musée de la mémoire de la Shoah de Yad Vashem, mais également au sein du pôle de recherche scientifique du Technion à Haïfa.



Avec Shimon Lancry,
Maire d'Akko
(Saint-Jean-d'Acre)

Par la suite, le Maire de Saint-Jean-d'Acre, ville de 52 000 habitants inscrite au Patrimoine mondial de l'Unesco, est venu dans notre ville rendre visite au Maire des Lilas le 19 avril.

Daniel Guiraud était également présent avec Claude Bartolone parmi la délégation d'élus qui ont rencontré Shimon Peres lundi 18 avril à Paris.



Shimon Peres, François,
Zimmeray et Daniel Guiraud

Plan pluriannuel de Circulation : les

Elaboré en concertation avec les habitants, quartier par quartier, (16 réunions publiques) commune. Principaux objectifs : casser la vitesse excessive, lutter contre le stationnement pour donner enfin la priorité aux piétons, aux transports en commun et aux vélos. La programmation budgétaire sur plusieurs années. Pour 2005, le montant total des travaux connaît une augmentation de 100 %, en raison de la prise en compte de la connaissance, au fur et à mesure de l'avancement des études, du détail des projets et de la prise en compte de la sécurité, par exemple la protection des piétons.

Impasse du Bois :

Acquisition de la voie par la commune
et aménagements

Rues Henri-Barbusse/Jean-Moul

Installation de ralentisseurs

Rue du Regard :

Réfection de la voirie

Rue du Tapis vert sud :

Suppression du stationnement alterné

Aménagement du carrefour République/Tapis vert

Stationnement en chicane

Rue de la République :

Mise en sens unique de la rue du Tapis vert
vers la rue du 14 juillet

Carrefour Tapis vert/Jean-Moulin :

Aménagement définitif

Rue Jean-Poulmarch :

Aménagement de la future allée Jean Yanne

Rue Romain-Rolland :

Fermeture de la section rue du Centre-
rue R.Salez pour la sécurisation de
l'entrée de l'école R. Rolland

Rue Jules-David :

Stationnement en chicane

Mise en sens unique de la rue _____
des Bruyères à la rue des Frères Flavien

Rue de Noisy le sec:

Réfection partielle des trottoirs

Aménagement de l'entrée de ville (étude)

Carrefour J. Da

Aménagement et

aménagements programmés en 2005

En 2004) le Plan Local de Circulation vise à résorber les désordres subis dans notre ville, sécuriser les carrefours. Ce qui passe par une requalification de la voirie, la mise en oeuvre du plan de circulation (cf. "Info Lilas" nov. 2004) fait l'objet d'une étude qui représente un investissement de 654.000 euros. Les riverains concernés auront des travaux avant réalisation. Ne sont pas indiqués dans ce plan les micro-aménagements, les traversées piétonnes.

Rond point Pierre-Brossolette :
Réaménagement et sécurisation du carrefour

Rue du Garde-Chasse (nord de la place Ch-de-Gaulle) :
Suppression du stationnement alterné
Stationnement en chicane
Changement du sens de circulation

Rue du Garde-Chasse (sud de la place Ch-de-Gaulle) :
Réaménagement du stationnement

Carrefour Leclerc/Liberté :
Installation d'un feu tricolore

Rue du Gal Leclerc face au centre commercial :
Aménagement d'un plateau semi piéton
(étude pour réalisation en 2006)

Rue de la Croix de l'épinette :
Stationnement en chicane
Ralentisseurs
Elargissement du trottoir MAPAD

Rue du Centre :
Mise en sens unique de la rue de Romainville vers la rue R. Rolland

Rue du Coq Français :
Mise en double sens de la section entre les rues G. Pompidou et de Paris
Ralentisseurs
Protections de trottoirs

Carrefour Pasteur/Chassagnolle/Bruyères/Romainville :
Aménagement de passages piétons

Rue de la Croix de l'épinette/Chassagnolle :
Sécurisation



Jeunesse

Forum Jobs d'été : le bilan

Les 12 et 13 avril derniers, le Kiosque organisait au gymnase Liberté le 5^e Forum Jobs d'été. Une manifestation préparée par la ville des Lilas, en partenariat avec les villes du Pré-Saint-Gervais et de Pantin, la Mission Locale Intercommunale de la Lyr et l'ANPE. Sur place, durant ces deux jours, 735 jeunes visiteurs sont venus rencontrer les

17 entreprises présentes et consulter les quelques centaines d'offres d'emploi pour cet été.



Vacances de printemps

Pendant les vacances de printemps, les jeunes âgés de 11 à 17 ans étaient invités à préparer le festival Jeunesse. Un véritable appel à projet artistique afin d'alimenter cet événement qui se déroulera du 21 au 26 juin. Si vous savez danser, chanter ou jouer la comédie ; si vous aimez peindre, photographier ou sculpter, le service jeunesse vous propose de monter sur scène ou de préparer une exposition.

Service Jeunesse
30, bd de la Liberté
Tél. : 01 49 72 74 76

Enfance/Education

Formation des animateurs

Depuis plusieurs années, le Centre de loisirs a entamé un

processus de formations qualifiantes et diplômantes (BAFA, BAFD) pour tous ses animateurs. Cette année, un cycle interne a été organisé pour les 90 animateurs encadrant les temps périscolaires (pauses méridiennes, accueil matinal et vespéral dans les écoles) et les centres de loisirs de la ville. Au cours de ces formations, un moniteur national des premiers secours et une psychologue sont intervenus.

Portes ouvertes

Le Collège Marie-Curie organise une journée portes-ouvertes samedi 11 juin de 10h à 16h.
Collège Marie Curie
10, bd Jean-Jaurès
Tél. : 01 48 43 67 67



Calendrier scolaire 2005/2006

L'Education nationale a arrêté le calendrier lilasien pour l'année scolaire 2005/06. La municipalité, comme la plupart des associations de parents d'élèves, considère que ce calendrier imposé par l'Etat est tout à fait insatisfaisant. On ne peut, en effet, que déplorer, par exemple, le caractère incomplet de ce calendrier.

Un calendrier imparfait

Les dates des 8 samedis travaillés n'ont pas été fixées, de même que la date de la rentrée scolaire 2006.

De plus, aucune concertation n'a été réellement entreprise et les propositions émises par la ville n'ont pas été retenues. Résultat, dans sa version actuelle le calendrier scolaire rogne sur les vacances de Noël. Et le travail

en matinée le mercredi engendrera de véritables problèmes d'organisation, tant pour les familles que pour les services municipaux.

- **Rentrée des classes :** jeudi 25 août
- **Vacances de la Toussaint :** du vendredi 21 octobre après la classe au jeudi 3 novembre
- **Vacances de Noël :** du mardi 20 décembre après la classe au mardi 3 janvier
- **Vacances d'hiver :** du vendredi 3 février après la classe au lundi 20 février
- **Vacances de Pâques :** du vendredi 7 avril après la classe au lundi 24 avril.
- **Vacances d'été :** mardi 4 juillet après la classe
- **Mercredis travaillés :** matinées des 3 et 24 mai.

Séjours d'été

La ville des Lilas propose des séjours de vacances pour les enfants et les jeunes. Une nouveauté : les 4/6 ans bénéficient pour la première fois de deux séjours. Les familles intéressées peuvent pré-inscrire leur(s) enfant(s) dès à présent.

Juillet

- **Du 4 au 9,** pour les 4/6 ans : séjour à Ingrannes (Loiret).
- **Du 4 au 22 :**
 - pour les 14/17 ans : séjour voile et plongée à Damgan-Kerbraz
 - pour les 8/12 ans : séjour accro branches à Anost (Haute-Saône)
- **Du 13 juillet au 1^{er} août**
 - pour les 14/17 ans : séjour catamaran et canoë-kayak à Penestin-Poudrantais
 - pour les 7/13 ans : séjour voile et canoë-kayak à Penestin
- **Du 12 juillet au 1^{er} août :**
 - pour les 6/12 ans : séjour à Lans-en-Vercors
 - pour les 6/7 ans : séjour à Saint-Jean-de-Monts

- pour les 8/11 ans : séjour char à voile à Saint-Jean-de-Monts

Août

- **Du 1^{er} au 6,** pour les 4/6 ans : séjour à Ingrannes (Loiret)
- **Du 3 au 21,** pour les 14/17 ans : séjour voile et plongée à Damgan-Kerbraz
- **Du 2 au 20,** pour les 8/12 ans : séjour accro branches à Anost (Haute-Saône)
- **Du 1^{er} au 21 :**
 - pour les 14/17 ans : séjour catamaran et canoë-kayak à Penestin-Poudrantais
 - pour les 7/13 ans : séjour voile et canoë-kayak à Penestin
 - pour les 6/7 ans : séjour à Saint-Jean-de-Monts
 - pour les 8/11 ans : séjour char à voile à Saint-Jean-de-Monts

Service Education et Temps de l'Enfant
17, rue Jean-Poulmarch
Tél. : 01 43 62 82 02

Santé/Solidarité

Le Centre municipal de santé Bernard-Lafay se renforce

Les nouvelles orientations du Centre de santé

Depuis 2001, une nouvelle politique municipale de santé a été affirmée. Une étude réalisée en 2004 a mis en exergue des demandes insatisfaites, à commencer par l'organisation de soins à domicile pour les personnes âgées et dépendantes. De nouveaux objectifs ont été validés par la municipalité, pour mettre en place un projet de service et faire du centre municipal de santé un outil adapté aux besoins et demandes recensés aux Lilas :

- **Permettre l'accès aux soins pour tous, et notamment les personnes les plus démunies.** Une nouvelle consultation de relais insertion a été mise en place par la municipalité dès 2003 pour les bénéficiaires du RMI, en lien avec le service insertion.

- **Développer le rôle du CMS comme lieu de soins, mais aussi d'accueil, d'information et d'écoute.** Il devient un relais privilégié pour favoriser le travail en réseau, en interne et en externe, en direction des services municipaux, du CCAS et des autres acteurs médico-sociaux de la ville, publics, privés et associatifs (pour travailler avec les médecins de ville, les hôpitaux, les réseaux de soins existants sur le département, les associations comme Alcool Assistance ou Aides 93...).

- **Développer des actions de prévention de santé publique et d'éducation à la santé :** la municipalité organise avec la Cramif une semaine d'éducation à la santé en octobre 2005.

• **Répondre aux besoins actuels et à venir de la population,** en particulier les soins à domicile, tels que les sorties d'hospitalisation, les sorties de maternité, les soins pour les personnes âgées, handicapées...

Cette nouvelle organisation, qui devrait également permettre à terme de contenir l'important déficit budgétaire par une meilleure gestion financière, s'articulera autour de deux grands pôles : Soins et prévention et Soins et maintien à domicile.

- **Pôle Soins et Prévention**
Consultations de médecine générale : le médecin directeur nouvellement recruté proposera des consultations supplémentaires de médecine générale.

Consultations de spécialistes : la consultation de rhumatologie a été provisoirement interrompue car le médecin spécialiste est parti : son remplacement est en cours. La consultation de phlébologie a été supprimée. Des consultations de dermatologie

et d'ophtalmologie répondant aux besoins des Lilasiens sont organisées.

Pôle dentaire

Une 3^e dentiste a été recrutée en 2003, pour répondre aux demandes croissantes de consultations. A présent, des actions de prévention bucco-dentaire seront également proposées.

Pôle santé mentale

Le psychiatre a été recruté en 2003, ainsi qu'une psychologue.

Pôle rééducation

Le remplacement de l'orthophoniste est en cours.

L'activité kinésithérapie est en cours de redéfinition à travers l'organisation, par exemple, de prises en charge à domicile.

L'équipe ainsi renforcée aura à cœur de mettre en place et de développer des actions de prévention et de santé publique en fonction des besoins des Lilasiens.

• Pôle Soins et maintien à domicile

En partenariat avec une association installée depuis peu près des Lilas (l'association de coor-

dination de soins et de services à domicile - ACSSAD), le CMS pourra faciliter l'accès aux soins à domicile pour les Lilasiens.

Centre municipal de santé
35, avenue
Georges-Clémenceau
tél. 01 48 91 29 99

Recrutement d'un médecin-Directeur pour le CMS



Le 1^{er} juin, Catherine Eychenne prendra ses fonctions de médecin-Directeur au Centre municipal de santé. Lauréate

de la faculté de médecine Saint-Antoine (Paris VI), cette ancienne attachée des hôpitaux a acquis une véritable expertise en matière de santé publique, au travers de responsabilités exercées pour les villes de Noisy-le-Sec (directrice du service de Santé Publique), de Saint-Ouen (médecin généraliste) et pour le Conseil général de Seine-Saint-Denis (Protection maternelle et infantile). Aux Lilas, Catherine Eychenne a été recrutée afin de coordonner, organiser et animer l'équipe administrative et médicale du Centre de santé. A ce titre, elle accompagnera la mise en place d'une organisation nouvelle, afin de faire évoluer les missions au plus près des besoins des habitants : un audit réalisé courant 2004 a pointé de nombreux dysfonctionnements. L'ancienne responsable, Mme Ledisquy, n'avait jamais été réellement remplacée : depuis 8 ans l'intérim était assuré par Mesdames Orgue et Hiet. Durant toutes ces années, celles-ci sont parvenues à maintenir le fonctionnement du CMS avec peu de moyens.



L'installation du centre actuel Bernard Lafay – qui a succédé au précédent dispensaire derrière la Mairie – s'est effectuée début 1986 avenue

Georges-Clémenceau. Le beau pavillon en meulière était auparavant un établissement de soins géré par des religieuses.

Seniors

Club des Hortensias

Quelques modifications dans le programme des animations :

- **lundi 9 mai** le départ de la randonnée s'effectuera à 13h30.
- **jeudi 12 mai** le film sur le Mont-Saint-Michel est projeté à l'auditorium de l'espace d'Anglemont.
- le repas à thème du mois de juin aura lieu le **21 juin**, au lieu du 16 juin. Il s'agit d'un buffet campagnard. Les inscriptions pour ce repas seront ouvertes le 1^{er} juin entre 14h et 15h.

Club des Hortensias
Allée des Hortensias
Tél. : 01 48 46 42 55



Spectacle de printemps

Vendredi 22 avril, les Seniors étaient invités à assister à un spectacle musical interprété par Corinne Cousin, Les Années Saint-Germain, au Théâtre du Garde-Chasse.

Conférence Bien-être et Santé

Mardi 24 mai à 14h30, la 3^e conférence Bien-être et santé est ouverte à tous les seniors au Club des Hortensias. Thème traité : « alimentation et exercices physiques : comment maintenir son capital santé après 60 ans ? ». Des spécialistes de la santé seront présents pour faire découvrir les différents ateliers mis en place aux Lilas. Cette conférence est organisée en partenariat avec le CODES (Comité d'Education pour la Santé en Seine-Saint-Denis).
Renseignements : Direction des services aux seniors
78, rue Romain-Rolland
Tél. : 01 41 63 15 70



Sports

Football : Les résultats du FC Les Lilas

A domicile, le FC-Les Lilas a remporté 7-1 le match qu'il disputait contre Saint-Quentin le 2 avril. Sur leur terrain, les joueurs ont fait match nul avec Hénin-Beaumont le 16 avril. Notons également une brillante victoire contre Sedan (2-1) et une malheureuse défaite à Marly (1-0). Restent 4 matchs à jouer dont un seul à domicile : Sainte-Geneviève le 21 mai.

Foot universitaire

Les finales du championnat de France universitaire de football se déroulent en Seine-Saint-Denis les 10, 11 et 12 mai. Les matchs de 1/2 finale se déroulent au Parc municipal des sports, mardi 10 mai à 14 et 16 heures.

Natation

Dimanche 10 avril, le CS Lilas Natation organisait une compétition départementale. 90 enfants – venus de 4 clubs de Seine-Saint-Denis – se sont mesurés dans le bassin des Lilas. Le CS Lilas Natation accueille les enfants dès l'âge de 6 ou 7 ans. Le CSL Natation, c'est également des cours quotidiens d'aquagym et un groupe loisir adulte pour le perfectionnement.
<http://membres.lycos.fr/csln>
- vincent.bruneau@chi-andre-gregoire.fr
ou à la piscine les mardis soirs de 19h à 20h30.

Cérémonies



Cérémonie départementale et communale pour la journée du souvenir et de la déportation samedi 23 avril

De gauche à droite : C. Valls, Maire de Romainville ; C. Ermogeni et C. Lagrange, Maires-adjoints ; D. Guiraud, Maire des Lilas, Conseiller général ; I. Olivier-Barbrel, Maire-adjointe ; C. Bartolone, Député de notre circonscription ; J.F. Cordet, Préfet de Seine-Saint-Denis ; H. Bramey, Président du Conseil général ; M. Legrand, Conseillère régionale ; D. Ségal-Saurel, Vice-président du Conseil général, N. Rivoire, Maire de Noisy-le-Sec.



Commémoration du génocide arménien samedi 16 avril

8 mai 1945

Le Maire, la Municipalité et les présidents d'associations d'Anciens combattants et victimes de guerre invitent la population à assister aux cérémonies de commémoration du 60^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

- **Samedi 7 mai de 20h45 à 22h :** Appel des Morts pour la France organisé par le Souvenir Français au cimetière des Lilas.
- **Dimanche 8 mai, à partir de 9h30 :** Rassemblement et dépôt de

gerbe sur le parvis de l'Hôtel de ville.

A 11h : Cérémonie aux monuments aux morts du cimetière suivie d'une remise de médailles, place de la mairie. Pour célébrer le 60^e anniversaire du retour des Prisonniers de Guerre, la section ACPG-CATM des Lilas/Pré-Saint-Gervais organise une exposition dans le hall de la Mairie du 8 au 17 mai. Une permanence sera assurée du lundi au vendredi, de 11h à 12h et de 16h à 17h, le samedi de 10h à 12h afin de répondre aux questions que chaque visiteur serait amené à poser.

Plan Local d'Urbanisme : Les orientations générales de la municipalité

L'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme (PLU) constitue un enjeu important pour notre commune. Le nouveau document d'urbanisme va en effet définir l'évolution en matière d'environnement, d'écologie urbaine et de cadre de vie, de logement, de déplacements et d'équipements publics, sinon pour les prochaines décennies, du moins pour les prochaines années. Le débat public sur le PLU a déjà fait l'objet de 23 réunions publiques avec les Lilasiens, dans tous les quartiers de la ville. Chacun va pouvoir contribuer à s'exprimer sur ce projet qui déterminera l'avenir que nous voulons pour Les Lilas.



Imaginer ensemble la ville de demain : les enjeux du PLU

Les 10 orientations générales de la municipalité

Les orientations générales du PLU définies par la municipalité et soumises au débat public sont les suivantes :

→ Faire « respirer la ville » par des actions fortes au niveau des déplacements, protéger

la population des nuisances et des pollutions, notamment générées par les véhicules automobiles en transit.

→ Préserver la mixité sociale afin d'éviter l'exil des Lilasiens vers la grande couronne faute de pouvoir se loger correctement aux Lilas.

→ Stabiliser la croissance de la population, afin de ne pas atteindre un seuil de densification trop proche de celui de Paris.

→ Offrir aux habitants des espaces publics et des espaces verts conviviaux et de qualité.

→ Résister à la pression foncière, notam-

ment pour préserver le tissu pavillonnaire existant et pour assurer une offre diversifiée de l'habitat.

→ Rénover les immeubles dégradés et résorber « l'habitat indigne » avec un plan de réhabilitation concernant 49 immeubles et 420 logements.

→ Aménager le Fort de Romainville et son ouverture sur la ville (lieu de mémoire, activité économique, logement, service public et espace vert).

→ Rechercher une meilleure cohésion entre tous les quartiers, notamment à l'Est (Sentes-Floréal, Avenir) et à l'Ouest (Bruyères) ↵

Les prochaines réunions publiques sur le PLU

• Jeudi 12 mai à 19h30
**GAM du quartier
Decros- Convention**
Salle des mariages - Mairie

• Mardi 17 mai à 19h30
GAM du quartier Romain-Rolland
Salle des mariages - Mairie

• Jeudi 26 mai à 19h30
**GAM du quartier
Bruyères- Chassagnolle**
Lilas en scène

• Mardi 7 juin à 19h30
GAM du quartier Avenir
Espace sportif de l'Avenir

• Jeudi 16 juin à 19h30
GAM du quartier Sentes-Floréal
Centre culturel-Dunant

• Jeudi 23 juin à 19h30
**GAM du quartier
Charles-de-Gaulle**
Espace d'Anglemont

Le commentaire Claude Ermogéni, maire-adjoint à l'Urbanisme



L'élaboration du futur PLU va constituer une étape importante pour l'urbanisation de notre ville.

La volonté de notre équipe municipale est de permettre la possibilité de

réhabilitation et d'éventuelles extensions du bâti existant, et l'implantation de constructions nouvelles dont les projets seront examinés afin qu'ils respectent au mieux nos souhaits.

La loi SRU qui impose 20% de logement social est déjà respectée mais nous continuerons à faire en sorte de mixer logement social et accession, y compris accession sociale.

Dans ce but, nous avons d'ores et déjà préempté quatre immeubles voués « à la découpe » pour en confier la réhabilitation à un organisme qui en assurera la gestion sociale après travaux. En ce qui concerne la phase de concertation, nous sommes attachés à permettre l'expression de tous, par le biais des réunions publiques, mais aussi par les remarques et les propositions écrites individuelles.

Pour ma part, je suis disposé à répondre aux interrogations, aux préoccupations, aux propositions de tous les lilasiens pour faire en sorte que le futur PLU réponde le plus possible aux attentes de chacun et à celles de la collectivité.

Qu'est-ce qu'un PLU ? Qu'est-ce qu'un PADD ?

Le plan local d'urbanisme (PLU) est issu de la réforme du Code de l'urbanisme initiée par la loi « Solidarité et renouvellement urbains » (SRU) du 13 Décembre 2000, qui modifie en profondeur l'approche publique de l'aménagement des villes. Destiné à remplacer les anciens Plans d'Occupation des Sols (POS), le PLU est à la fois un document stratégique, qui comporte des orientations sur l'évolution de la ville, et un document réglementaire qui encadre l'instruction des permis de construire et de démolir.

Le PLU doit non seulement permettre d'assurer un équilibre entre le renouvellement urbain et la protection des espaces naturels et des paysages, mais également veiller à préserver la mixité sociale dans l'habitat. Le PLU doit aussi assurer la maîtrise des déplacements et de la circulation automobile, veiller à la préservation de la qualité de l'air ou encore à la prévention des pollutions et des nuisances de toute nature.

Le PLU est un document qui dépasse largement le champ couvert par les anciens Plans d'occupation des sols puisqu'il comporte, outre un rapport de présentation et un règlement d'urbanisme, un **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**. « Clé de voûte du PLU », le PADD définit les orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues pour l'ensemble de la commune pour les années à venir.

Par des aménagements spécifiques et une répartition plus judicieuse des équipements publics.

- ➔ Revitaliser le commerce de proximité.
- ➔ Améliorer et développer les équipements éducatifs, culturels et sportifs.

Créer les conditions d'un développement harmonieux et maîtrisé

Une nouvelle hiérarchie d'espaces publics, pour donner la priorité aux piétons

Limitrophe de Paris, notre commune est traversée par trois axes de communication empruntés comme itinéraires de transit entre la banlieue et la capitale. Résultat, elle subit les nuisances de l'automobile de plein fouet. La mise en œuvre à partir de cette année d'un Plan pluriannuel de déplacement permettra de donner la priorité aux piétons en modérant les vitesses, en mettant en œuvre un Réseau Vert et en organisant le stationnement et les livraisons. Cela se traduira par la création de voies piétonnes ou semi-piétonnes et l'aménagement des quartiers en « zones 30 ».

Renouveler le paysage urbain

La création de nouveaux espaces verts à l'intérieur de la ville contribuera à augmenter de façon significative les surfaces consacrées aux loisirs et à la détente :

- ➔ L'aménagement de l'espace vert du centre ville, qui totalise 1,5 hectares, est en cours de réalisation et sera livré en 2006.
- ➔ L'extension du parc des Bruyères sera également l'occasion d'une restructuration des accès à la crèche et à l'école maternelle.
- ➔ Les travaux de la Base régionale de Plein air et de Loisirs pourraient débuter en 2006.
- ➔ L'ouverture du Fort de Romainville, actuellement propriété du Ministère de la Défense, permettrait d'accéder à de nouveaux espaces verts.

En parallèle, la requalification des espaces de circulation à l'intérieur des grands ensembles d'habitat (Cité des Sentes, Cité de l'Avenir, Quartier des Bruyères) va redonner la priorité aux modes de déplacements doux, tout en améliorant l'accessibilité aux équipements publics.

Vers de nouveaux « pôles de centralité »

Les projets d'aménagements - en cours ou envisagés - sur notre commune vont remodeler le territoire lilasien au cours des prochaines années :

■ A l'ouest des Lilas, la couverture du périphérique et l'aménagement de la Porte des Lilas avec un programme de 50 000 m² de bureaux et 10 000 m² de logements.

■ Au Nord, l'aménagement de la Base Régionale de plein air et de loisirs qui s'étendra de Pantin à Noisy-le-Sec sur

66 hectares (dont 5 hectares aux Lilas). A terme, environ un million de visiteurs sont attendus par an.

■ L'aménagement du centre-ville, avec la création de plus de 1 000 logements et l'aménagement d'un espace vert de 1,5 hectares situé en arrière de l'hôtel de ville.

■ Le prolongement de la ligne de métro n° 11, avec la création d'une nouvelle station au cœur du quartier des Sentes.

La réglementation actuelle : le Plan d'occupation des sols

Zone UA : zone correspondant au centre ville. Elle accueille des immeubles de logement, des commerces et des activités.

Zone UB : cette zone correspond aux extensions du centre ville. Elle accueille des constructions à vocation d'habitat à la fois individuel et collectif et des activités.

Zone UC : cette zone correspond à des ensembles collectifs récents avec des espaces paysagers. Elle accueille certaines activités.

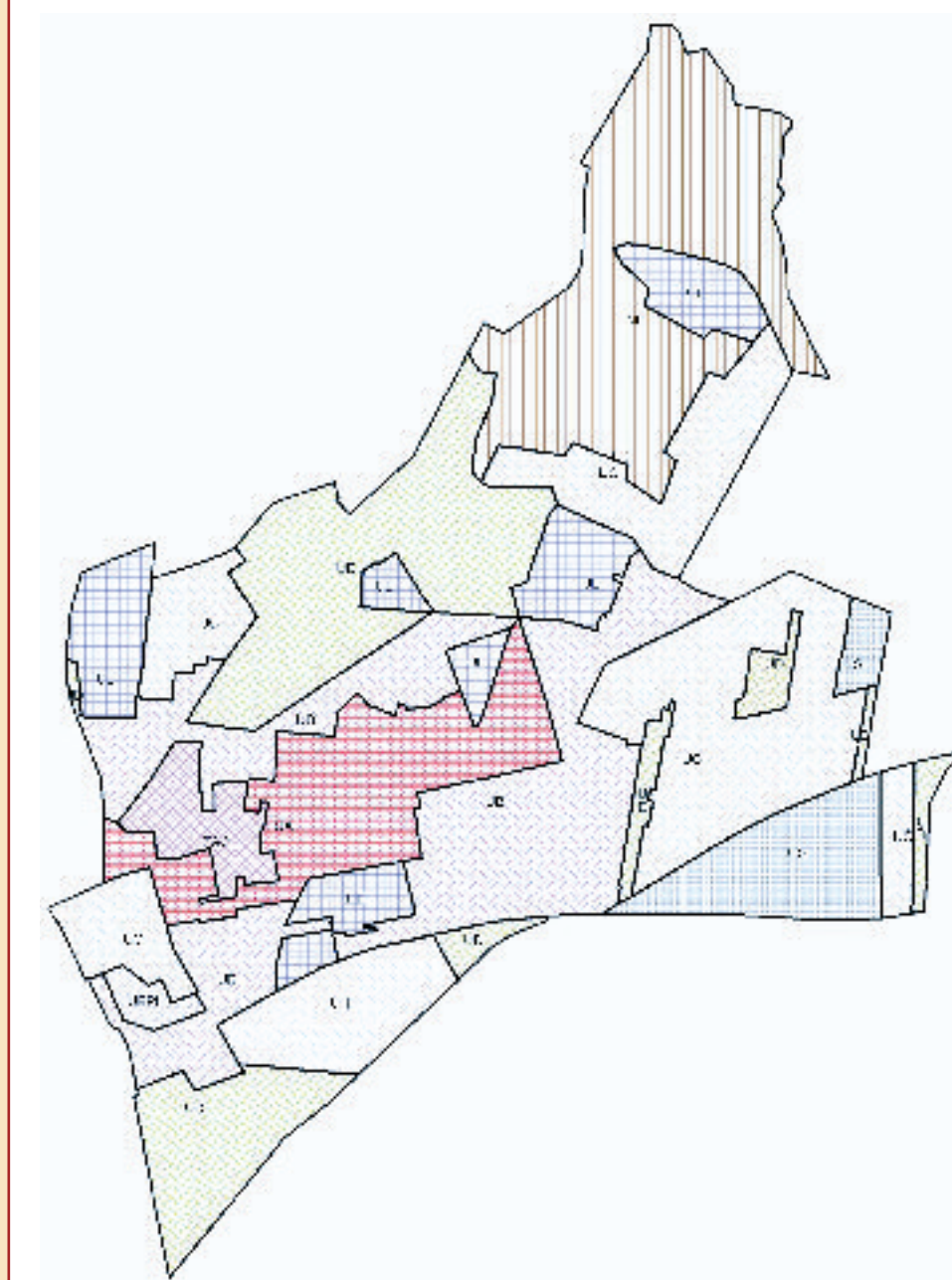
Zone UD : cette zone accueille de l'habitat individuel ainsi que des activités non nuisantes.

Zone UG : cette zone est caractérisée par une présence importante d'activités. Elle est aussi destinée à recevoir de l'habitat individuel.

Zone UH : cette zone accueille de l'habitat individuel et de l'activité. Sa morphologie présente certaines particularités : parcellaire de très petite taille, voirie interne ne permettant pas l'accès des véhicules lourds d'urgence. Toutefois ses qualités paysagères et sa structure liées à l'histoire de la ville seront préservées.

Zone UL : cette zone est destinée à recevoir tout équipement public.

Zone ND : cette zone est inconstructible pour des raisons de sécurité ou pour des raisons de protection des sites et des paysages. Elle a donc pour vocation la protection des espaces naturels. Seuls quelques équipements publics à vocation sportive et de loisirs sont autorisés.



Renouveler le paysage économique

La présence de nombreux commerces tout au long de la rue de Paris constitue un atout pour notre commune. La couverture du boulevard périphérique et la réalisation de la ZAC de la Porte des Lilas vont créer un nouveau lieu de convergence dans la ville : les commerces devront en tirer parti grâce à l'aménagement d'une continuité piétonne depuis Paris jusqu'au cœur des Lilas.

Une politique publique d'incitation à l'implantation d'activités doit également être développée, notamment dans les quartiers du Sud et de l'Est de la ville – où se concentre le foncier libérable – afin que soit maintenue une réelle diversité urbaine.

Assurer une mixité sociale

La mixité sociale est un enjeu essentiel pour la municipalité. Il doit se traduire par l'élaboration de règles d'urbanisme et de construction appropriées, pour aller vers une offre de logements répartie de façon harmonieuse sur le territoire communal et répondre aux besoins exprimés par la population. Cela passe également par la résorption de l'habitat en crise : une grande part du parc immobilier privé est ancien et délabré et l'on recense un nombre important de copropriétés en difficulté qui doivent faire l'objet d'une attention particulière. Il s'agit ici d'impulser une politique de renouvellement de l'habitat, au moyen d'aides à la réhabilitation.

Urbanisme : des Chiffres-clés

Ces chiffres – désormais anciens – proviennent du dernier recensement général de la population, il y a 6 ans.

- Superficie : 125 hectares
- Nombre d'habitants : 20 482
- Densité : 16 000 habitants/km²
- Nombre de logements : 10 211
 - dont 1 128 logements individuels
 - et 9 083 logements collectifs
- (Propriétaires : 35,7%
- Locataires : 64,3%)

L'avis de responsables associatifs

« Qu'attendez-vous du Plan local d'urbanisme ? »



**Le Mille-pattes,
Fernand Esteves**

Le développement de l'urbanisme et le renouvellement urbain sont l'affaire de tous. Face à l'offensive des promoteurs immobiliers, le PLU constitue une véritable opportunité pour développer la concertation entre les élus politiques, les citoyens et les différentes associations lilasiennes. La simple consultation ne suffit pas. Il faut aujourd'hui aller beaucoup plus loin en se dotant de véritables moyens d'information, de formation et de délibération. Cela pourrait prendre la forme d'un atelier d'urbanisme participatif pour développer l'appropriation par les habitants eux-mêmes des problématiques d'aménagement et de développement durable.

**BaLiPa,
Antoine Mesré**

La ville des Lilas n'est pas un prolongement de Paris. Elle doit trouver une identité, qui lui soit propre. Mais son évolution concerne tous les Lilasiens. Nous souhaitons donc que le PLU permette d'ouvrir la concertation entre les élus politiques et les citoyens. Nous aimerions également que soit développée une mixité verticale, mais aussi sociale dans la construction des nouveaux bâtiments.



**FCPE,
Pierre Vaxelaire
et Jean-Pierre
Romet (photo)**

Le collège des Lilas, prévu pour 600 élèves, en accueille aujourd'hui près de 800. La mise en place d'un PLU constitue une opportunité pour rechercher des terrains sur la ville où pourrait être bâti un second collège. Le collège étant très excentré, nous aimerions

également que soient développées des voies de circulation sécurisées qui permettraient aux élèves de se rendre à leurs cours à vélo.



**ALRA - Amicale
des locataires
de la Résidence
de l'Avenir,
Danielle
Louzoun**

Nous nous sentons un peu isolés, tout au bout de la ville. L'idéal serait de voir s'ouvrir une maison des associations qui redynamiserait le quartier. Nous aimerions aussi que le Fort de Romainville soit enfin ouvert au public et que soit créé un accès direct pour tous les habitants du quartier.

**SAS 93,
Pierre
Joseph-François**

Nous avons implanté une maison d'insertion par le travail dans la ZAC des Bruyères, qui s'adresse aux demandeurs d'emploi en difficulté. Nous ne voyons pas pour l'instant quelles pourraient être les incidences du PLU sur notre activité.



**MVQS - Mieux
vivre au quartier
des Sentes,
Alain Bannier**

On a oublié trop longtemps le quartier des Sentes, mais aussi les Bruyères et l'Avenir. Les choses évoluent avec la nouvelle municipalité. Nous espérons que le PLU fera avancer le projet de réhabilitation du quartier des Sentes, ainsi que la mise en voie piétonne de toute l'allée du docteur Calmette. Nous aimerions aussi que la rue de Paris et le boulevard du Général Leclerc soient réaménagés afin de réduire la vitesse de circulation automobile sur ces deux grands axes qui encerclent notre quartier.



**Mosaïques
Ile-de-France,
Valérie Malhouitre**

La mise en place d'un PLU est assez éloignée de nos préoccupations quotidiennes, centrées sur l'insertion et la formation. Nous aimerions qu'un effort soit réalisé pour désenclaver le quartier de l'Avenir sur lequel nous sommes installés et qu'une maison de quartier puisse voir le jour sur les Lilas.

**Le Village
des Bruyères,
Michel François**

L'école maternelle des Bruyères, qui est située juste à côté de notre association doit être déplacée. Nous ne savons pas à quoi serviront ensuite ces locaux. Nous espérons donc que l'élaboration d'un PLU aux Lilas nous permettra de mieux suivre les projets de la commune.



Le calendrier

• Mai à Septembre 2005 :

L'élaboration du PLU sera précédée d'un diagnostic territorial établi par un bureau d'études à partir d'un état des lieux et d'une analyse des problématiques du projet de ville. Ce diagnostic devra être partagé par les différents acteurs de la ville : les habitants, les associations, les partenaires économiques, les élus, les services publics...

• Octobre 2005 à Juin 2006 :

Les objectifs d'aménagement et de développement de la ville émergeront du diagnostic établi par le bureau d'études. Ils permettront de définir un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) pour la ville, puis d'arrêter la révision du PLU.



Littérature

Après « La XIII^e Centurie » et « Les Enchaînées », le dernier tome de la Trilogie de Casse-Pierre de l'auteur lilasien Jacques-René Martin sortira en librairie le 13 mai prochain. Ce dernier ouvrage s'intitule « La Barricade sanglante ».

Pour mieux connaître cet auteur et ses ouvrages, vous pouvez consulter son site internet à l'adresse suivante :

www.jacquesrenemartin.com
A noter : vous pourrez rencontrer Jacques-René Martin le samedi 4 juin de 15h30 à 18h à la Librairie Folies d'Encre où il dédicacera son livre.

Fête de la musique

Si vous êtes musicien et que vous souhaitez participer à la fête de la musique, sachez que la date limite d'inscription est fixée au vendredi 13 mai.

Renseignements :
Direction de l'action culturelle. Tél. : 01 48 46 07 20

Peintures

Derniers jours pour découvrir quelques œuvres du Lilasien Gérard Machart sur le thème « autour de l'encre » à la librairie Folies d'Encre.

Exposition jusqu'au 26 mai.
Folies d'Encre
3, rue du Garde-Chasse.

Théâtre du Garde-Chasse

Tél. 01 43 60 41 89

n De Leipzig à Venise

Vendredi 20 mai à 20h45

Cantates de Bach et concert de Vivaldi.



n Rose et Jeannot

Dimanche 22 mai à 15h

Conte musical de Gérard



Rouzier (pour les enfants à partir de 5 ans) interprété par la compagnie Le Sablier.

C'est l'histoire de Jeannot, un jeune garçon rebelle qui s'échappe de son orphelinat avec pour tout bagage le dessin bucolique de son amoureuse.

Musée des vampires

Jacques Sirgent – Lilasien depuis 3 générations – vient de lancer son association et d'ouvrir le musée des vampires dans le quartier Bruyères-Chassagnolle. Des centaines de livres, de films, d'affiches et d'objets souvent rares sur les vampires d'hier et d'aujourd'hui sont à découvrir. Inauguré par l'ambassadeur d'Irlande en France, ce lieu se présente comme un pub anglais cosy où le fantastique pur – et non l'horreur – est à l'honneur. Ce musée rempli de mystères propose des visites guidées ainsi que des dîners débats.

Des visites commentées agrémentées de jeux, de tours de magie et de lectures sont organisées pour les enfants (à partir de 10/12 ans) le mercredi après-midi de 12h à 17h.

Le musée est ouvert à tous le samedi matin de 9h à 12h. Chacun peut lire sur place, prendre une collation et même emprunter des livres

et des revues. Avis aux amateurs !

Musée des Vampires

14, rue Jules-David (suivre « l'allée du Musée »)

Ouvert sur réservation les vendredis, samedis et dimanches de 12h30 à 20h. Adhésion annuelle au musée privé : 16 €.

Table d'hôtes, jeux et débats les vendredis et samedis soirs de 20h à minuit.

Tél. : 01 43 62 80 76



Bande dessinée

Le dessinateur de BD Lilasien, et non moins célèbre Monsieur B, « ouvrira » la première fête nationale de la BD organisée du 28 mai au 4 juin dans toute la France. Après une série d'albums sur le thème : « La Vérité sur... les fonctionnaires, les belles-mères, la moto... » Monsieur B sort le deuxième album d'une nouvelle série intitulée « Nous te souhaitons... un bon anniversaire, une bonne retraite... ». Samedi 28 mai de 16h à 18h (veille de la fête des mères), il sera présent à la librairie Folies d'Encre et dédicacera ses albums.

A noter : la présence de Dorine Bertrand, auteure du recueil de nouvelles « La Preuve par neuf » publié au Dilettante. Une écrivaine à soutenir !

Cinéma du Garde-Chasse : les films à l'affiche

Du 4 au 10 mai

- *Vaillant*, de Gary Chapman
- *Les Enfants*, de Christian Vincent
- *Hôtel Rwanda*, de Terry George (v.o. sous-titrée)

Du 11 au 17 mai

- *Robots*, de Chris Wedel et Carlos Saldanha
- *Mon petit doigt m'a dit*, de Pascal Thomas
- *Va, vis et deviens*, de Radu Mihaileanu (v.o. sous-titrée)

En raison des nombreux spectacles de fin d'année, il n'y aura pas de cinéma du 18 mai au 21 juin.

Conservatoire Gabriel-Fauré

01 48 46 90 80

• « Je dis : Musique ! »

Jeudi 12 mai à 18h30 : concert entre bois et cordes autour de la classe de saxophone de Guilhem André.

• Audition

Lundi 23 mai à 18h30 : audition de piano de la classe de Dominique Legron.

• Mardi musical

Mardi 24 mai à 20h : une heure de musique offerte par les élèves du conservatoire.

• Master class

Lundi 6 juin : master-class de piano contemporain autour des pièces de György Kurtág organisée par Martine Joste de l'association Musica Temporalia pour les classes de piano du conservatoire. Après cette



Les classes de guitare des Conservatoires des Lilas, du Pré-Saint-Gervais, de Romainville et de Pavillon-sous-bois donnaient un concert « Autour du Brésil » dimanche 17 avril au Théâtre du Garde-Chasse.



Concert de printemps par les élèves du Conservatoire mercredi 20 avril au Théâtre du Garde-Chasse.

master-class, les élèves participent au concert donné le lundi 20 juin à l'auditorium. Ces 4 représentations se déroulent à l'auditorium de l'espace d'Anglemont. Entrée libre.

• Danse

Samedi 4 et dimanche 5 juin à 14h30 (1^{re} partie) et 18h (2^e partie).

« Le Monde du petit prince » : spectacle en deux parties dansé par les élèves des classes de danse classique, contemporaine et jazz du conservatoire. Entrée gratuite dans la limite des places disponibles, sur réservation auprès du secrétariat du conservatoire, à partir du 23 mai.

Centre Culturel Jean-Cocteau

01 48 46 87 80

• Planches contacts

Du 11 mai au 25 juin : les élèves des ateliers théâtre du centre culturel se retrouvent sur scène pour jouer les pièces qu'ils ont répété cette année. Neuf pièces différentes seront présentées à deux reprises. Le programme complet est disponible au secrétariat du centre culturel. Auditorium de l'Espace d'Anglemont. Entrée libre. Réservation conseillée.

• Exposition

Du 11 au 18 mai, Anne Botton et Gérard Bastien présentent une partie de leurs peintures. Dans deux styles différents ces deux artistes lilasiens – qui sont aussi présents à Lil'art les 20 et 21 mai – font partager leur passion pour la création. *Du lundi au samedi de 10h à 19h. Entrée libre.*

• Cabaret

Les ateliers de comédie musicale du centre culturel présentent pendant 3 jours leur spectacle de fin d'année. Le thème de cette année est l'amour. *Vendredi 27 mai à 20h30, samedi 28 mai à 15h et 21h et dimanche 29 mai à 17h30.* Prix des places : 6 €. Réservation conseillée.

• Musique, musiques

Mercredi 8 juin à 20h : les élèves des ateliers musique se retrouvent pour donner un second concert sur la scène de l'auditorium. Auditorium de l'espace d'Anglemont. Entrée libre. Réservation conseillée.

Gala de l'Étoile d'Or

Samedi 2 et dimanche 3 avril, le Gala de l'Étoile d'Or a régalé les yeux du public venu comme toujours très nombreux. 250 élèves danseurs et danseuses ont interprété en 4 séances 23 chorégraphies créées par Annie Teyseyre – directrice de l'école de danse – et Isabelle Serrou. 600 costumes et des tableaux autour du thème choisi pour l'année 2005 : « le bal masqué ».



Lilas en Scène

• **Autour de Serge Reggiani**
Rodolphe Briand, chanteur lyrique lilasien, vous invite à partager son spectacle « J'en avais tellement envie ... » autour des chansons de Serge Reggiani le samedi 21 mai à 20h.



Avec Vincent Vittoz, metteur en scène, et Damien Roche, pianiste, Rodolphe Briand recrée sur scène l'ambiance tour à tour mélancolique, nostalgique, poétique et humoristique des chansons de Reggiani. Entrée libre. Réservation indispensable.

• **Comédie musicale**
Vendredi 3 et samedi 4 juin à 20h, 20 enfants et pré-adolescents du quartier Ménilmontant interpréteront « Langue de feu ». Une comédie musicale écrite, chantée et jouée par ces jeunes sur une musique originale de Luc Le Masne. Entrée libre. Réservation indispensable.
Lilas en Scène
23 bis, rue Chassagnolle
Tél. : 01 43 63 41 61

Le Triton

MAGMA
du 10 mai
au 4 juin
Mythes et légendes : 35 ans de musique.



4 semaines / 4 répertoires :

- **Semaine 1** : du mardi 10 au samedi 14 mai : 1970/1972
- **Semaine 2** : du mardi 17 au samedi 21 mai : 1973/1976
- **Semaine 3** : du mardi 24 au samedi 28 mai : 1977/1981
- **Semaine 4** : du mardi 31 mai au samedi 4 juin : 2000/2005

Le Triton
11 bis, rue du coq français
Tél. : 01 49 72 83 13
resa@letriton.com



Bienvenue à Sophie Thiébaud

Cette jeune femme dynamique a rejoint l'équipe du Centre culturel Jean-Cocteau. Titulaire d'une licence de sociologie et d'une maîtrise de conception de projets culturels, elle a été recrutée comme agent de développement culturel, à la suite du départ en retraite de Pierre Zwobada. Lors de ses expériences professionnelles passées, elle a pu monter de nombreux projets socioculturels toujours dans un souci d'ouverture et de participation des habitants. Sa mission principale est de dynamiser l'action culturelle dans le quartier des Sentes en montant des projets avec et en direction des habitants, en s'appuyant sur les écoles, associations et autres relais. L'autre versant de sa mission consiste à organiser la médiation des expositions en proposant, entre autre, des visites de groupes scolaires ou non.

Brocantes en images



Beaucoup de monde dimanche 17 avril à la brocante de printemps organisée par l'association BalPa rue de Noisy-le-Sec et alentours.



Le Comité des Fêtes lilasien proposait sa « Brocante et collections » place du marché samedi 9 avril.

Loto

Le Lions Club des Lilas organise son 6^e loto dimanche 20 mai à partir de 20h30 au gymnase Rabeyrolles. Un loto organisé au profit des enfants des Lilas. A noter : une navette partira de la mairie et de la résidence Marcel-Bou à partir de 19h30. Retour prévu à partir de 23h30. Gymnase Rabeyrolles 202, avenue du Maréchal de-Latre-de-Tassigny
Prix d'entrée : 5 € par personne avec un carton de jeu.
Réservation souhaitée au 01 43 63 68 68 (de 9h30 à 12h30 du mardi au samedi).

Brocante MVQS le 5 juin

Dimanche 5 juin, l'association Mieux Vivre au Quartier des Sentes organise sa 9^e brocante. Plus de 200 exposants sont attendus. Pour distraire petits et grands une animation musicale, un clown, des promenades à poney sont prévus. La brocante se déroule principalement sur le parvis du centre commercial des Sentes, boulevard du général Leclerc et allée du Docteur Calmette.
Rens. et réservation stands: tél. 06 20 16 63 54

Le Village des Bruyères

Au cœur de la résidence des Bruyères, à l'initiative de Chantal Fave, l'association Le Village des Bruyères a développé, grâce à des membres fidèles, des activités où les résidents et toutes les personnes intéressées sont vivement conviés : le Tarot se déroule dans une ambiance conviviale, les lots gagnés et le repas partagé font la joie de tous ; le Karaté, sous la responsabilité de Michel François, accueille les adultes, le mercredi de 19h à 20h30 ; les deux Braderies annuelles (hiver

et été) rendent service aux vendeurs et aux acheteurs. Et l'activité Jardinage a permis d'améliorer l'environnement, tout en encourageant les échanges d'informations autour des plantes. Trois associations sont également accueillies dans les locaux du Village des Bruyères : Le Grain de Sel et Artquicolle (compagnies de théâtre) ; Mélilo, dont la responsable Sandrine Catteau propose des cours de gymnastique d'entretien les lundis et jeudis. Enfin, en projet pour septembre 2005, l'association Réseau d'échanges et de savoirs des Lilas se joindrait au Village des Bruyères. Samedi 21 mai, Chantal Fave animera l'atelier de jardinage à partir de 9h30. Une visite des espaces aménagés est prévue à 10h, allée Jean-Monnet.

Contact : Michel François
tél. 06 82 15 11 32
40, rue de Paris - Les Lilas

CLCV

Consommation, logement et cadre de vie

La CLCV est une association loi 1901 représentée dans plus de 500 communes en France dont une trentaine en Seine-Saint-Denis. Créée en 1952, elle rassemble les habitants qui veulent s'organiser pour connaître leurs droits. En 2004, grâce à l'association, plusieurs locataires ont pu obtenir assez rapidement la réalisation de travaux ainsi que des échéanciers de paiement, des différends avec les commerçants se sont réglés « à l'amiable » et un forum-débat sur le thème du bruit a été organisé... La CLCV tient des permanences chaque vendredi de 14h à 17h.

CLCV des Lilas - 2, allée Joseph-Dépinay (sous-sol)
Renseignement :
Madeleine Lax,
1, allée Joseph-Dépinay
boîte 397



Secours populaire

Le Secours populaire des Lilas change d'adresse : **ses locaux sont désormais situés au 51, rue de Romainville**. Les permanences ont lieu les lundis et jeudis de 18h à 20h et les samedis de 10h à 12h.

Prochain grand vestiaire : samedi 21 mai de 14h à 18h.
Tél. : 01 43 63 04 27

Journées nationales de la Croix-Rouge

Samedi 21 et dimanche 22 mai la Croix-Rouge Française organise ses journées nationales. L'association compte sur la participation et la solidarité de tous afin d'amplifier sa mobilisation auprès des personnes démunies ou en danger, qu'elles soient proches de nous ou plus lointaines.

L'Espace Khiasma présente Exil

Dans le cadre d'un trimestre consacré à l'exil, l'espace Khiasma accueille une exposition de Michel Séméniaiko. Célèbre photographe nocturne, l'homme à la lampe de poche nous emmène aux confins

d'un rêve éveillé sur les traces de sa propre mémoire d'enfant d'immigrés russes.

Exposition ouverte du mercredi au samedi de 16h à 20h, du 15 avril au 18 juin. En marge de cette exposition, l'espace Khiasma poursuit sa thématique Exil avec deux rencontres / projections :

Portes ouvertes à la Colline Bleue

Samedi 4 juin à partir de 10h30, les enfants des ateliers de l'association la Colline bleue présenteront, dans l'impasse Cité Saint-Germain, des moments musicaux encadrés par leurs professeurs. Le professeur d'anglais proposera également des jeux et des chansons en anglais avec ses jeunes élèves (âgés de 4 à 10 ans). La présentation des ateliers sera suivie d'un moment musical interprété par Sophie Muller à la viole de gambe. Catherine Bachrach contera ensuite « Les Pommes d'or » accompagné du musicien Laurent Vassor. Sangria et pique-nique clôtureront cette matinée. Ouvert à tous. Entrée libre.

La Colline bleue
1, cité Saint-Germain
Tél. : 01 48 43 86 09



vendredi 27 mai de 20h à 24h et samedi 28 mai de 18h à 24h.

Pour plus d'informations :
www.khiasma.net
Espace Khiasma
15, rue Chassagnolle
Attention ! nouveau
numéro de téléphone :
01 43 60 69 72

Subventions aux associations

Nous publions ci-dessous le tableau des subventions aux associations votées par le conseil municipal pour l'année 2005 au cours des séances du 9 février et du 23 mars. D'autres demandes de subventions sont inscrites à l'ordre du jour du prochain conseil, le 11 mai.

Associations	Accompte	Montant global
Le Triton		66 380 €
Ici l'Autre Café		500 €
Secours Populaire Asie		1 000 €
Secours Catholique Asie		1 000 €
Croix Rouge française Asie		1 000 €
Association Française contre la Myopathies		1 600 €
Comité d'Œuvres Sociales	20 000 €	
Crèche Parentale Ribambelle	8 150 €	
ESGL (Entente sportive gervaisienne et lilasienne)	6 000 €	
Football Club des Lilas	50 000 €	
L'ALRA		350 €
Le Village des Bruyères		1 000 €
Balipa		500 €
La Prévention Routière		200 €
Consommation, Logement et Cadre de vie		200 €
Les Amis de Culture et Joie		200 €
APEMD (Association d'élèves école de musique)		800 €
Tralalilas l'air		200 €
La Colline Bleue		6 000 €
Lilas en Scène		36 208 €
Mosaïque Expressions		200 €
Khiasma		1 000 €
L'Observatoire Multilatéral sur la Diversité Culturelle		150 €
Compagnie le Théâtre des Roches		150 €
Mission Locale Intercommunale		47 500 €
Fédération des Conseils de Parents d'élèves 93		800 €
OGECE Ecole Notre-Dame		81 130 €
Elikia Action		200 €
Les Petits Loups		600 €
ACPG (Association des combattants et prisonniers de guerre)		600 €
ATD (Association des décorés du travail)		600 €
Cercle de la Chancellerie lilasienne		350 €
Comité des Fêtes lilasien		5 800 €
Médailles Militaires Paris 20 ^e et Les Lilas		150 €
Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur		150 €
UNC (Union Nationale des Combattants)		800 €
FNACA (Fédération des Anciens Combattants en Algérie)		500 €
Union Musicale Lilasienne		2 620 €
Le Souvenir Français		1 000 €
Mosaïques Ile-de-France		13 000 €
SAS 93		4 000 €
SAS Pro		2 500 €
Secours Populaire		4 000 €
Alcool Assistance		500 €
Gymnastique Volontaire		1 221 €
CAGL (Club athlétique et gymnique des Lilas)		250 €
Les Demoiselles des Lilas		4 500 €
Les Lilas Randonnées		2 000 €
Cercle sportif des Lilas - Hand-ball		3 800 €
Tennis de Table des Lilas		3 700 €
Billard Club la Comète		500 €

Les lignes vertes



**En mai fait
ce qu'il te plaît !**

Au moment où nous rédigeons ces lignes, l'Europe et son projet « de traité constitutionnel » est au cœur de tous les débats et sondages. L'un d'entre eux réalisé le 18 avril (Le Monde, RTL, LCI) indique que 75 % des sympathisants écologistes sont prêts à rejeter le projet de Constitution.

De plus, l'évaluation rendu par neuf des principales organisations environnementales, BIRDLIFE INTERNATIONAL, CLIMATE ACTION NETWORK EUROPE, BUREAU EUROPEEN DE L'ENVIRONNEMENT, FEDERATION EUROPEENNE POUR LE TRANSPORT ET L'ENVIRONNEMENT, LES AMIS DE LA NATURE-INTERNATIONAL, LES AMIS DE LA TERRE-EUROPE, GREENPEACE ET WWF, indiquent que : « le temps et l'attention accordés par la Convention et par la CIG aux problèmes environnementaux ont été négligeables (...), la nouvelle Constitution maintient également plusieurs dispositions périmées du Traité dans les secteurs politiques principaux de l'Union Européenne tels que l'agriculture et les transports (...) en matière d'énergie et surtout du nucléaire la situation générale du texte n'est pas satisfaisante (...), l'élimination de la clause d'unanimité pour la prise de décision environnementale n'a pas été retenu ». Faut-il s'en réjouir ? La « clause d'unanimité » est l'un des principaux blocages qui empêcherait de faire évoluer la constitution. L'un de ses principaux rédacteurs, M. Giscard d'Estaing le reconnaît lui-même, si elle est adoptée la Constitution européenne sera alors extrêmement difficile à modifier.

Quant à sa révision « simplifiée » uniquement prévu pour le chapitre sociale (article IV-444), elle n'a de simplifié que le nom, si certains états souhaitaient changer les règles pour faciliter la prise de décision, cela ne pourra se faire qu'à l'unanimité des membres. En clair, chaque pays aura les moyens de bloquer l'ensemble, il sera alors plus facile pour un Etat membre de quitter l'Union Européenne plutôt que d'obtenir une révision de la constitution.

Finalement à gauche, tout le monde est insatisfait de cette constitution trop libérale et pas assez équitable. Certains voteront oui pour la modifier après, d'autres voteront non pour la modifier avant...

Aux Lilas, l'ensemble des élu(e)s Verts et des adhérents écologistes sont pour l'Europe et son élargissement, mais nous sommes défavorables au traité tel qu'il est proposé.

Pour vous faire votre opinion et la partager, nous vous invitons à un débat contradictoire sur ce traité constitutionnel organiser par ATTAC-Lilas au gymnase Liberté, le 13 mai 2005 à 20h00.

Valérie BONS, Isabelle OLIVIER-BARBREL,
Nicolas KARMOCHKINE, Christophe PAQUIS,
contact au : 06 03 00 54 72

Groupe communiste et républicain Lilasien(ne)s électeurs, électrices, faites de la place dans vos boîtes à lettres !

La Poste va vous déposer un pli de 283 grammes. Le pavé contiendra le texte complet de la Constitution sous la forme d'un livret de 191 pages, un opuscule de 12 pages rappelant les termes du projet de loi autorisant la ratification du traité ainsi que le décret sur l'organisation du référendum, la question soumise au vote et les deux bulletins pour le oui et pour le non. Une constitution « fleuve », d'une longueur unique au monde, ce qui la rend complètement illisible. Qui aura le temps, de lire, de comprendre, et de juger avec discernement du contenu et des conséquences de ses 448 articles ?

Les élus communistes, comme nombre d'électeurs, s'inquiètent, entre autres, des menaces que cette constitution comporte pour les collectivités locales et les services publics.

Services publics ! Les termes « services publics » ne sont jamais utilisés. Ils sont remplacés par « services d'intérêt économique général » SIEG (Article 122) , ce qui n'est pas sans signification, le « public » disparaissant au profit du « général ».

Les entreprises chargées de la gestion des SIEG sont soumises aux règles de la libre concurrence ; (art. 166) leur est interdit, tous accords entre entreprises, toute existence de position dominante, toutes pratiques concertées, toutes aides accordées par les Etats membres ou au moyen de ressources de l'Etat sous quelques formes que ce soit qui faussent ou qui menacent de fausser la concurrence en favorisant certaines entreprises ou certaines productions (art. 161 à 167).

Donc, sans possibilité de position dominante, sans accords ou associations d'entreprises, sans subventions et soumises aux lois de la concurrence, comment peuvent se développer ou tout simplement continuer d'exister les services publics ? C'est donc la libéralisation et donc la privatisation que programme cette constitution totalement en contradiction avec les constitutions françaises :

Art.9 du préambule de la constitution de 1946, repris par celle de 1958 « Tout bien, toute entreprise dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait doit devenir la propriété de la collectivité ».

Quant aux menaces contre les collectivités, on retrouve dans cette Constitution la même logique, les mêmes mots que ceux employés dans l'accord général sur le commerce des services (AGCS) auquel notre conseil municipal s'est opposé. La Commission précisait d'ailleurs dans un avis daté du 31/7/2001 « Le pouvoir discrétionnaire des autorités locales est un obstacle qui pénalise le commerce des services... ». C'est pour ces raisons, mais aussi pour d'autres, que les élus communistes des LILAS se prononcent contre la proposition d'adoption de cette constitution européenne

Claude ERMOGENI,
Liliane GAUDUBOIS, Claude LASNON
Malika DJERBOUA, Jeannine LESOU,
Roland CASAGRANDE, Gérard MESLIN
Philippe PORTMAN

Conseil municipal du 14 avril 2005

Ingrid Betancourt, Florence Aubenas et Hussein Hanoun, citoyens d'honneur de la ville des Lilas



- Considérant l'attachement de la ville des Lilas aux droits de l'Homme, à la démocratie et à la liberté d'expression
- Considérant que la ville des Lilas tient à exprimer sa solidarité avec tous les journalistes et personnalités retenus

contre leur gré et privés de leur liberté dans le monde,
Le Conseil Municipal des Lilas nomme Ingrid BETANCOURT, Florence AUBENAS et Hussein HANOUN citoyens d'honneur de la ville des Lilas.

Principales délibérations prises au cours de la séance du 14 avril

- n Approbation d'un avenant de résiliation de la convention publique d'aménagement de la ZAC du centre ville.
- n Autorisation de la dissolution de la SEMALILAS : cette dissolution, annoncée par le Maire en 2003 et préparée depuis lors devient effective. Elle a été approuvée au préalable, le 10 mars, par le conseil d'administration de la SEMALILAS.
- n Présentation du CRAC (compte rendu d'activité) de la SEMALILAS pour 2004 : il s'agit du dernier CRAC de la société portant sur une année entière.
- n Création d'un budget annexe pour la conduite des opérations de fin de la ZAC (reprise en régie directe par la ville) après dissolution de la SEMALILAS.

Prochaine séance du Conseil Municipal

**mercredi
11 mai à 19h30
en Mairie**

Expression libre de l'opposition municipale

**Compte tenu de la scission intervenue au sein de la liste d'opposition municipale UDAC, cette liste est désormais composée de deux groupes séparés, qui disposent dorénavant de deux tribunes libres distinctes.*

Liste Vivre aux Lilas

Le 29 mai dites massivement NON à la constitution européenne

Le 29 mai, dites NON à un texte qui ôte définitivement tout pouvoir de décision au peuple français pour nous placer sous la coupe des technocrates mondialistes bruxellois.

Le 29 mai, dites NON à un texte qui menace nos services publics et notre système de protection sociale.

Le 29 mai, dites NON à un texte qui ouvre notre pays aux vents de l'ultra-libéralisme des multinationales, amplifie les délocalisations, sacrifie nos PME, nos artisans, nos commerçants, nos ingénieurs, nos salariés, nos ouvriers, nos agriculteurs, nos pêcheurs...

Le 29 mai, dites également NON à ceux qui veulent nous imposer la Turquie dans l'Union Européenne.

Le 29 mai, aux Lilas comme ailleurs, ne vous laissez pas laver le cerveau par les tenants du oui, représentants d'une classe politique arrogante, inefficace et lâche (quand elle n'est pas corrompue) qui depuis près de 30 ans a plongé notre pays dans l'insécurité, le matraquage fiscal, le chômage, la précarité.

François COSTANTINI

Liste de l'UDAC* (groupe UDAC maintenu)

La municipalité doit aider les Lilasiens à s'investir davantage dans le développement durable

La prise de conscience de la nécessité impérieuse d'engager une véritable révolution des attitudes et des comportements pour participer à la sauvegarde de la planète progresse notablement à tous les niveaux.

Au plan international, il y a lieu de rappeler l'attribution des prix nobel de la paix à la militante écologiste kenyane WANGARI MAATHAI, la ratification du protocole de KYOTO pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre ou bien encore quelques prises de position dans certains cercles politiques américains lors des dernières élections présidentielles.

Au plan national, on doit signaler l'adoption récente par le Parlement réuni en congrès à Versailles de la Charte de l'Environnement en annexe à la Constitution de la Vème République. Au plan local, nul ne peut nier certaines réalisations municipales mais il convient d'aller au-delà en permettant aux Lilasiennes et aux Lilasiens de s'associer davantage à cette démarche. On ne le répètera jamais assez l'environnement n'est pas l'affaire de quelques uns mais celle de tous les citoyens.

Mais, il faut aider ceux-ci en leur donnant un maximum d'informations pour les éclairer et les guider dans leurs choix. A cet effet, la Municipalité pourrait organiser un forum réunissant des techniciens, des entrepreneurs et des conseillers financiers informant, entre autres, sur les aides financières et fiscales existantes.

Jean-Claude POIRIER

Liste de l'UDAC* (groupe lilasien indépendant municipal)

Réflexions en vrac

L'environnement :

Actuellement ça bétonne !! De partout, essentiellement de l'accession à la propriété vu le prix du mètre carré qui est un des deux plus élevés du département, comment fait-on aux Lilas quand on veut avoir accès au logement social ?

Quels sont les critères d'attribution ? Comment, lorsque l'on est ancien Lilasien fait-on pour ne pas être obligé de quitter sa ville ?

Beaucoup de Lilasiens aimeraient avoir une réponse à ces questions. Comment une ville peut-elle cautionner cette politique de non accès au logement ?

Comment une ville peut-elle cautionner cette politique de non accès au logement ? comment une ville peut-elle parler de mixité sociale tout en cautionnant la spéculation immobilière ? Où est la solidarité ?

Tandis que le béton s'étend les deux espaces sont en travaux en même temps, ne pouvait-on faire autrement ?

Service, on va réaménager et repenser l'organisation du Centre de santé, sur quels critères ? La réflexion avec qui se fera-t-elle ? Les besoins de santé ont changé il va falloir être inventif.

Voilà quelques réflexions que je voulais partager avec vous

Chantal SYLVAIN

Emploi/services

Réf. MAI05.001

JF cherche à garder des enfants le matin. Cherche également à travailler en tant que caissière dans le commerce. Tél. : 01 43 62 85 40.
simao995@wanadoo.fr

Réf. MAI05.002

JF sérieuse cherche enfants à garder soirs de semaine et week-end. Tél. : 06 03 16 73 71

Réf. MAI05.003

Pour mieux lire, mieux écrire et comprendre les maths, enseignante ayant expérience des difficultés dans ce domaine, propose cours.
Tél. : 06 81 36 93 72

Réf. MAI05.004

Femme 42 ans sérieuse cherche à faire repassage, ménage, aller chercher enfants à l'école.
Tél. : 01 48 45 71 70.

Réf. MAI05.005

JF cherche à garder enfants à temps plein.
Tél. : 06 20 83 78 78

Réf. MAI05.006

Femme sérieuse et motivée avec expérience cherche heures de ménage ou de repassage à domicile ou chez particuliers. Tél. : 06 22 25 81 67.

Réf. MAI05.007

Dépannage informatique, tarif au forfait.
Tél. : 01 48 43 68 86.

Réf. MAI05.008

JF cherche à garder enfants matin ou soir ou week-end aux Lilas. Tél. : 01 43 62 85 40.

Réf. MAI05.009

JF sérieuse propose pose de faux ongles avec gel UV et embellissement des mains à prix très intéressants.
Tél. : 06 12 67 74 00

Bonnes affaires

Réf. MAI05.010

Vends vélo enfants 8 à 12 ans VTT neuf : 40 €. Tél. : 01 43 63 39 94.

Réf. MAI05.011

Vends K7 vidéo westerns américains, policiers : 5 € + CD variété française : 3€ + lit enfant 90 avec

matelas : 50 € + cuisinière 4 feux gaz bouteille : 100€ (à déb.). Tél. : 06 14 87 98 75.

Réf. MAI05.012

Vends PC Athlon 1500 + écran 17 " + imprimante + scanner + pack jeux et logiciels + 2 enceintes, 256 mo Ram, disque dur 120 Go, lecteur CD/DVD, graveur CD : 450 €. Tél. : 06 64 17 94 43.
deleau@hotmail.fr

Réf. MAI05.013

Vends manteau vison neuf T. 44/46 très bon prix + 2 lits 90 fer forgé avec matelas TBE.
Tél. : 01 43 60 85 36

Réf. MAI05.014

Vends auto-radio CD RDS MP3 Alpine 45 watts : 300 €. Tél. : 06 68 47 42 35.

Réf. MAI05.015

Vends K7 + DVD + jeux (vidéo, dominos, cartes Pokémon...) + console MC Sonic.
Tél. : 01 43 63 53 29.

Réf. MAI05.016

Vends canapé d'angle 6 places : 70 euros + cuisinière mixte : 150 €. Tél. : 01 48 91 90 79.

Réf. MAI05.017

Vends lot 100 disques vinyl (33 T., 45 T.) années 60/65 : 400 €. Tél. : 06 18 56 48 92

Réf. MAI05.018

Pour le printemps, vendis tailleur Morgan T. 38 bleu turquoise : 50 € + robe Surabaya kaki : 20 € + mules blanches cuir : 20 € + mocassins souples dorés T. 39 : 20 € (peu portés).
Tél. : 06 71 53 25 50

Réf. MAI05.019

Cause départ étranger, vendis électro ménager TBE : réfrigérateur-congélateur Thomsom + lave-linge Thomsom + cuisinière mixte De dietrich bradés très bons prix. Tél. : 06 08 47 28 74.

Réf. MAI05.020

Vends lecteur CD Sony excellent état : 25 €. Tél. : 01 43 62 83 46. alifab@wanadoo.fr

Réf. MAI05.021

Vends manteau en feutrine noir avec col et revers léopard T. 40/42, état neuf (val. : 150 euros) : 70 € + 2 robes longues perlées T. 40/42 (val. : 150 €).
Tél. : 01 48 46 59 33

Réf. MAI05.022

Vends lit + 2 chevets + armoire 3 portes + commode 4 tiroirs chêne rustique (marque Gautier) : 1000 €. Tél. : 06 07 63 52 74.

Réf. MAI05.023

Vends canapé-lit cuir noir 3 places + fauteuil : 500 €. Tél. : 06 74 60 00 43.

Réf. MAI05.024

Vends lit + chevet chêne massif + matelas + sommier TBE : 300€. Tél. : 01 43 63 27 06.

Réf. MAI05.025

Vends, cause déménagement, salle à manger (tables, chaises et bahut) en acajou + piano + lit 110 + petit mauble TV + tapis : 200 € le tout (à déb. si séparément). Tél. : 01 48 97 26 54.

Immobilier

Réf. MAI05.026

Couple fonctionnaires cherche studio aux Lilas ou proximité. Tél. : 01 48 44 13 06.

Réf. MAI05.027

Particulier loue place de parking dans petite copropriété (5 minutes à pied du métro).
Tél. : 06 61 55 55 83.

Réf. MAI05.028

Particulier loue à Saint-Maindrier (Var) studio tout confort avec grande loggia au-dessus de jardins, expo sud, 3/4 couchages, face rade de Toulon dans résidence calme et verdoyante, 200 m de la mer, du centre-ville et du port. Libre basse et haute saison.
Tél. : 06 03 10 15 72. natbouembassa@yahoo.fr

Réf. MAI05.029

Employé communal à la mairie des Lilas cherche F2 aux Lilas, loyer modéré. Tél. : 06 75 22 49 38.

Réf. MAI05.030

Couple cherche à louer aux Lilas F2 ou F3 avec ascenseur et chauffage de 750 à 800 € CC.
Tél. : 01 48 43 09 69 ou 06 60 28 15 11.

Réf. MAI05.031

Recherche studio 27 à 32 m² vide, en étage, calme et lumineux, chauffage collectif, bon état général, proche métro et commerces, libre mai/juin aux Lilas ou Paris 20°, 19°, 10°, 11°, 12° et n17e. Budget maxi : 530 € CC. Tél/ 01 43 60 67 33.

Publiez gratuitement votre petite annonce

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Votre Nom :

Prénom :

Votre adresse :

Votre numéro de téléphone :

Date :

Votre e-mail :

Les petites annonces à paraître dans Infos Lilas sont réservées aux Lilasiens, uniquement aux particuliers. Elles sont gratuites. La Rédaction d'Infos Lilas se réserve le droit de ne pas publier une annonce, en particulier si elle n'est pas en accord avec la législation. Aucune domiciliation n'est acceptée. Votre annonce paraîtra, selon l'espace disponible, dans Infos Lilas et/ou sur le site de la Ville.

↳ À retourner à :
↳ Infos Lilas PA - Hôtel de Ville
↳ 93260 Les Lilas

Vous pouvez aussi consulter ou passer une petite annonce directement sur le site de la ville : www.ville-leslilas.fr

Rubrique :

☐ Emploi/services ☐ Bonnes affaires
☐ Immobilier ☐ Auto/moto
☐ Animaux
Baby-sitting, cours particuliers :
consultez les annonces du Kiosque
au 167, rue de Paris.

Carnet

Du 21/3/2005 au 20/4/2005

Naissances :

Aron ARTHUR GUNARATNAM,
Rabia M'BARKI,
Mateo HEYMANN,
Gabriel MAGHRAOUI,
Saïd HAROUS, Mélodie TEMUR,
Clara GAYET, Emma GOSSE,
Quentin QUELLIER,
Rayane AMMARI, Antoine BALA,
Sofia BOULY, Shaïli LAYANI, Bryan
TIWA FIEUJOU, Mathieu DEVÈZE,
Axel MAECHE, Julie ALTENHOVEN,
Abel NGINAMAU MAMBUENE,
Enzo TACAAFRED

Mariages :

Johanna KHAYAT et
Stéphane CHOUKROUN,
Yuliya PAULIUKOVA et Wilfrid
FONTAINE, Tatiana SEMENOVA
et Karen ABRAMIAN, Soumia
LAMARI et Zakari HASSAOUI,
Catheribne BILLAUD et Michel
BOISSET, Elisabeth COHEN
et Jean-Marc HACCOUN,
Aminata FOFANA
et Aïman NOUH, Xiaoxia QIAN
et Hongwei CAI

Décès :

Henri BOUTIN,
Aléardo MARCONI,
Joseph AIZOURA, Antonin VIRZI,
Suzanne BARRET veuve BABOIS

Mémo téléphonique

- **Hôtel de ville** : 01 43 62 82 02
- **Etat civil** : 01 72 03 17 63
- **Elections** : 01 72 03 17 66

- **CCAS** : 01 41 63 15 70
- **Aides ménagères** :
01 41 63 13 10
- **Centre de Santé** :
01 48 91 29 99
- **Club des Hortensias** :
01 48 46 42 55
- **Service insertion** :
01 41 58 10 91

- **Inscriptions scolaires** :
01 72 03 17 64
- **Facturation scolaire** :
01 72 03 17 65
- **Centre de loisirs** :
01 41 83 00 45
- **Crèche des Bruyères** :
01 43 63 64 69
- **Crèche des Sentes** :
01 43 62 16 45
- **Halte Garderie** :
01 43 62 16 46
- **Maternelle des Bruyères** :
01 43 63 72 88
- **Maternelle Calmette** :
01 43 63 65 72
- **Maternelle Courcoux** :
01 43 63 69 58
- **Maternelle Julie-Daubié** :
01 41 83 19 58

- **Maternelle Romain-Rolland** :
01 41 63 13 81
- **Maternelle Victor-Hugo** :
01 43 63 35 60
- **Primaire Paul-Langevin** :
01 41 83 19 56
- **Primaire Romain-Rolland** :
01 41 63 13 82
- **Primaire Waldeck-Rousseau** :
01 43 62 10 50
- **Primaire Victor-Hugo** :
01 43 63 35 60
- **Service jeunesse** :
01 49 72 74 76
- **Le Point Virgule** : 01 48 97 22 40
- **Le Kiosque** : 01 48 97 21 10

- **Espace d'Anglemont** :
01 48 46 07 20
- **Théâtre du Garde-Chasse** :
01 43 60 41 86
- **Billetterie** : 01 43 60 41 89
- **Centre culturel/**
Annexe Henri- Dunant :
01 43 60 92 88

- **Service des Sports** :
01 48 91 25 08
- **Piscine** : 01 48 91 06 77
- **Parc municipal des sports** :
01 48 43 81 95
- **Espace sportif de l'Avenir** :
01 41 83 29 37

- **Gymnase Jean-Jaurès** :
01 48 10 00 23
- **Gymnase Liberté** :
01 49 72 68 99
- **Gymnase Ostermeyer** :
01 48 10 01 59
- **Gymnase Rabeyrolles** :
01 48 91 06 78

**Direction
du développement durable** :
01 55 82 18 30
Cimetière :
01 43 63 59 49

Vos élus vous reçoivent...

En mairie des Lilas, les perma-
nences des élus ont lieu tous les
jeudis, de 18 à 20 heures. Le
Maire et les Maires adjoints
reçoivent également sur rendez-
vous, selon leur secteur de délè-
gation.
Renseignements au Cabinet du
maire : tel. 01 43 62 82 02.
Permanence de votre député,
Claude Bartolone, le quatrième
vendredi de chaque mois.
Prochain rendez-vous : vendredi
27 mai 2005 de 16 heures à
19 heures.

Infos santé

Médecins de garde

• Du 7 au 14 mai

Dr FANTHOMME,
85, rue R. Rolland
Tél. : 01 48 97 48 71

• Du 14 au 21 mai

Dr GUIRETTE,
5, av. des Anciens Combattants
Tél. : 01 43 62 04 01

• Du 21 au 28 mai

Dr HANNOUN,
188, rue de Paris
Tél. : 01 43 62 90 43

• Du 28 mai au 4 juin

Dr HANOUNA,
28, rue Jean-Moulin
Tél. : 01 43 62 86 86

• Du 4 au 11 juin

Dr HONSEL, 220, rue de Paris
Tél. : 01 43 63 76 58

Cabinets de soins infirmiers

• 15 et 16 mai, 5 juin

Cabinet Henri-Dunant
38/56, bd du Général Leclerc
Tél. : 01 43 60 46 96

• 22 mai

Cabinet de Mme BENAMARA
17/23, rue du 14 juillet
Tél. : 01 49 93 04 97

• 29 mai

Cabinet Les Lilas Blancs
Mmes DEVY et FERRAND
30, rue du Coq français
Tél. : 01 43 60 54 20

Pharmacies de garde

• 5 mai

LEPICE
157, rue de Paris
Les Lilas
Tél. : 01 43 61 66 44

• 8 mai

BOUZAGLOU-LEK
3, place Carnot - Romainville
Tél. : 01 48 45 10 10

• 15 mai

DEBUT - 1 rue d'Alembert -
Romainville
Tél. : 01 48 45 07 75

• 16 mai

ELBAZ - 149, rue de la Répu-
blique - Romainville
Tél. : 01 48 45 79 52

• 22 mai

DANA - 53, avenue de Verdun
- Romainville
Tél. : 01 48 45 24 49

• 29 mai

BOUZAT-NEVEU
157, rue de Paris- Les Lilas
Tél. : 01 43 62 07 64

• 5 juin

THOMAS-TRAN QUI
41 rue Jean Jaurès - Romainville
Tél. : 01 48 45 22 06

A noter : la pharmacie de la porte des Lilas,
168, bd Mortier, Paris xx* (01 43 64 79 98),
est ouverte tous les jours, sauf le samedi,
de 9h à 20h, y compris les dimanches et
les jours fériés.

INFOS LILAS

Hôtel de Ville - 93260 Les Lilas - Tél. 01 43 62 82 02
Internet : www.ville-leslilas.fr
Responsable de la publication : Daniel Guiraud
Rédactrice en chef : emmanuellezerr@leslilas.fr
Rédaction : claireflahaut@leslilas.fr, Christienne Bancier
Réalisation graphique : nathaliesimon@leslilas.fr
Photos : Baptiste Belcour
Impression : J.-M. Barbou
Dépôt légal : août 2002





**LES LILAS
SOUTIENNENT**

**LA CANDIDATURE DE PARIS
AUX JEUX OLYMPIQUES 2012**

**L'AMOUR
DES JEUX**

www.paris2012.fr

PARIS2012
VILLE CANDIDATE